



**MAIRIE**  
**69870- POULE LES ECHARMEAUX**  
Tél : 04.74.03.64.48  
[secretariat@poulelesecharmeaux.fr](mailto:secretariat@poulelesecharmeaux.fr)

## **Compte-rendu du Conseil Municipal** **Séance du VENDREDI 9 OCTOBRE 2020**

Date de la convocation : 5 octobre 2020

**Présents** : CHAMPALE Aymeric, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, DESMONCEAUX Jean-Marc, CROISAT Gaëlle, DABONOT Denis, BALLON Anne-Marie, RONGIARD Christiane, BARBERET Annie, GRAS Isabelle, JANDARD Gilles, PEREZ Sonia, COFFY Loïc, BEROUJON Jean-Baptiste, DOMINGUEZ Nicolas,  
**Secrétaire de Séance** : GRAS Isabelle

Le compte rendu du 11 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire retire de l'ordre du jour le point n° 9 CCAB, et rajoute le point « remplacement pneumatique tracteur », le conseil accepte les modifications de l'ordre du jour.

### **VIE COMMUNALE/INTERCOMMUNALE**

1. Camion épicerie : Mme Croisat informe qu'un camion épicerie s'installera sur la commune à partir du 20 octobre les mardis matin de 8h30 à 10h30, une tournée sera également proposée dans les hameaux identifiés. Produits épicerie générale, fruits et légumes, viande sur commande.
2. Désignation du délégué suppléant au SRDC : Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2020-034 du 11 septembre 2020, Monsieur Desmonceaux a été désigné délégué titulaire au Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC). Le SRDC nous sollicite à nouveau afin de désigner un délégué suppléant. A été élu, à l'unanimité Monsieur Dabonot. Monsieur Desmonceaux informe qu'une réunion est prévue le 16/10 prochain.
3. COR/mission locale : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune dépend de la mission locale de Villefranche/Saône. Les élus des communautés de communes représentent les collectivités au sein de cet organisme. La COR a donc désigné 4 représentants. Suite à la démission de l'un d'entre eux, la COR a sollicité la commune afin de désigner un conseiller municipal. Monsieur le Maire informe que Mme Ballon a été proposée et désignée, représentante de la mission locale.
4. Commission communale affaires sociales : Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2020-019 du 12 juin 2020, la commission communale « Affaires Sociales » a été créée, et les membres désignés. Monsieur le Maire rappelle également que cette commission est composée de 6 membres : Mme Croisat, Mme Perez, Mme Rongiard, M. Hoffmann, M. Desmonceaux, Mme Labrosse. Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme Ballon est représentante de la commune au sein du CCAB, mais également à la Mission Locale. De ce fait, Monsieur le Maire propose de nommer Mme Ballon membre de la Commission Communale Affaires Scolaires. Le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition de Monsieur le Maire.

### **VOIRIE/CIMETIERE**

5. Contrat de déneigement : Monsieur le Maire informe que le déneigement est de la responsabilité de la commune (article L. 2212-12 du CGCT) et que chaque année la commune sollicite des agriculteurs ou des entreprises pour le déneigement, au vu de la configuration et de l'étendu de la commune. Monsieur le Maire donne lecture des tarifs appliqués : 67 € ht / heure + astreinte forfaitaire de 375 € ht. Monsieur Hoffmann explique que la commune est divisée en 3 parties et donne lecture des contrats TRICHARD et MULAS TP établis pour la période du 15 octobre 2020 au 31 octobre 2021. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve les contrats de déneigement TRICHARD et MULAS TP aux tarifs ci-dessus, autorise Monsieur le Maire à signer lesdits contrats.
6. Tracteur Voirie : Monsieur Hoffmann informe que les pneus du tracteur doivent être remplacés avant l'hiver (dernier remplacement 2016). Il donne lecture des devis que Monsieur Jandard a sollicité : Sté PointS = 2023 € ht ; Sté Matequip = 2140 € ht ; Sté Frédière = 2822 €. Monsieur Hoffmann propose au conseil municipal de retenir le devis PointS d'un montant de 2 023 € ht. Le conseil accepte sa proposition
7. Courrier de Monsieur et Madame Lebon : Monsieur Hoffmann, adjoint à la voirie, informe que Mme et Monsieur Lebon, administrés, sollicitent la commune pour l'acquisition d'une portion de la voie communale n° 19, dénommée Route du Suchet (environ 90m2). En effet, cette portion en retrait de la voie communale, dessert uniquement leur propriété et n'est donc pas affecté à l'usage du public. De plus, elle est entretenue par Mme et Monsieur Lebon depuis plusieurs années. Monsieur Hoffmann, précise que cette acquisition permettrait à Mme et Monsieur Lebon d'installer une clôture et un portail en retrait de la voie (comme l'exige notre règlement de PLU). Conformément à l'article L 141-3 et suivants, du code de la voirie routière, il convient de déclasser cette portion de voie communale et de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune. En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **URBANISME**

8. Révision du PLU : Monsieur le Maire rappelle que l'enquête publique s'est déroulée du 20 juillet au 22 août 2020. A l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur nous a remis son rapport et ses conclusions. Monsieur le Maire en donne lecture. Ces documents sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune. Une réunion de travail

est prévue avec le cabinet d'études, afin de prendre compte certaines remarques et recommandations avant de proposer le dossier du PLU à l'approbation.

9. Droit de préemption : Monsieur le Maire donne lecture du droit de préemption concernant la parcelle AB 83. Le conseil municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

### **Ecole, Sports, Loisirs, Culture**

10. Ecole : Mme Croisat, informe que les panneaux d'isolation acoustique muraux seront remplacés par des plaques en OSB, qui seront décorées par les enfants. Ceux-ci seront installés pendant les vacances scolaires. La peinture des radiateurs est également prévue pendant cette période.

### **Questions diverses**

11. Cérémonie du 11 novembre : Au vu de la crise sanitaire actuelle, la cérémonie sera certainement organisée en comité restreint.
12. Genêts d'Or : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association. Par mesure de sécurité face à l'épidémie, l'association est en sommeil.
13. Projet du Département sur l'aménagement du bourg : Monsieur Hoffmann, informe le conseil municipal, que le Département, dans le cadre de sa programmation de travaux pour 2021, propose l'aménagement du carrefour RD110/RD110E (Route du Bourg/Route de la Fabrique/Rue de la Salle Fêtes). Les travaux ont pour objectifs : sécuriser l'intersections, réduire l'emprise du carrefour, simplifier les mouvements des véhicules, valoriser l'entrée de la commune par la mise en place d'un espace vert.
14. Courrier de Mme et M. Bugnet : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme et M. Bugnet qui remercie chaleureusement Monsieur Alphonse pour la visite de son jardin botanique.
15. Le panneau en bois place des platanes est à déposer. Voir avec les agents techniques.
16. Dates des prochains conseils : 20 novembre et 18 décembre

Séance levée à 21h37